



## PLATE-FORME UNIQUE D'EUROCLEAR

La Single Platform d'Euroclear a pour objectif de réunir, sur une même Plate-forme technique, autour de processus communs et de règles de gestion harmonisées, les 5 (I)CSD du Groupe Euroclear et leurs participants. Ce projet implique donc un nombre très important d'intervenants puisqu'il concerne à la fois les marchés français, belges, néerlandais, anglais et irlandais ainsi que les adhérents d'Euroclear Bank.

**ESES** a constitué une première étape du projet en tant que solution « tactique » en permettant une première consolidation des 3 CSD de la zone Euronext à partir d'une combinaison d'éléments existants chez Euroclear France et de modules nouveaux et pérennes dont notamment la CCI.

La **CCI** (Common Communication Interface) constitue un élément essentiel dans l'architecture de la Single Platform puisqu'elle sera le moyen d'échanges exclusif entre la Plateforme et les participants.

La CCI est déjà le mode d'accès à ESES utilisé par les participants belges et néerlandais. Sa généralisation aux autres marchés accompagnera la mise en œuvre des modules Custody et Settlement de la Single Platform respectivement en 2009 et 2011.

## LE MODULE CUSTODY

Le module Custody de la Single Platform est indiscutablement la partie du projet la moins impactante pour les participants d'Euroclear. Néanmoins, ce module recouvre 2 grandes fonctions : le traitement des **OST** et le service de **messages d'assemblées** qui introduisent d'importantes nouveautés fonctionnelles.

Par rapport à ESES, peu de changements seront introduits dans les règles de gestion déjà largement harmonisées. Par contre, les participants auront obligation à utiliser la gamme de messages d'OST (MT564 à MT568) et devront, en conséquence, déterminer l'utilisation qu'ils pourraient en avoir et les impacts sur leurs procédures de traitement.

L'utilisation des messages d'assemblée sera optionnelle, néanmoins, elle devra être considérée par les teneurs de comptes qui souhaiteraient optimiser et automatiser leurs procédures de gestion des demandes d'actionnaires en matière de participation aux AG ou de vote.

Dans les 2 cas, l'utilisation de ces messages nécessite l'utilisation de l'infrastructure de communication CCI et du format ISO 15022 pour les messages d'OST et 20022 pour les messages d'assemblées.

La réflexion autour de la mise en œuvre de la CCI et de la messagerie ISO va nécessairement au-delà de la problématique d'échange avec le module Custody puisque cette interface de communication est destinée à remplacer les infrastructures existantes.

Néanmoins, pour un certain nombre de participants, les nouveautés fonctionnelles amenées par le module Custody de la Single Platform constituent la première opportunité pour se positionner.

## LE MODULE SETTLEMENT

Le module Settlement de la Single Platform constitue l'aboutissement du projet. Il redéfinit à la fois les processus d'échange avec les participants, un certain nombre de règles de gestion relatifs aux processus de règlement/livraison ainsi que la structure de compte utilisée par les conservateurs pour gérer leurs avoirs.

Ce module couvre tous les processus qui participent au règlement/livraison : Emission, modifications, annulations, appariement, gel/dégel, régularisations suite à OST, optimisation du

dénouement (gestion des priorités, découpage) etc.

Il s'appuie sur une nouvelle structure de compte à 3 niveaux : Client – Partie - Compte opérationnel et sur une nouvelle structure de balance titres.

Par rapport à ESES, les principaux changements induits par SP Settlement sont les suivants:

- L'abandon de l'infrastructure de communication propriétaire (E2A pour la France) par la CCI
- Le remplacement des messages aux formats propriétaires par la norme ISO 15022 ou 20022
- Des modifications dans les règles de gestion des instructions de règlement/livraison comme par exemple la possibilité de modifier les instructions émises, l'appariement optionnel sur les FoP, le gel freeze/unfreeze en remplacement du pré-appariement ou la protection de l'acheteur.
- Une nouvelle structure de comptes et l'extension du périmètre du compte opérationnel
- La remise en cause du Plan comptable titres en vigueur sur les plateformes Legacy.

## LA CCI

L'utilisation de la CCI ne deviendra obligatoire pour les participants français ou britanniques, qu'avec la mise en œuvre du module Custody de la Single Platform au quatrième trimestre 2009.

A ce moment, la gestion des OST qui nécessitent des échanges avec l'émetteur ou son représentant, s'effectuera exclusivement à travers la messagerie ISO15022 (messages MT56x) via la CCI.

Au démarrage de SP Custody, les interfaces de communication en ISO des plateformes propriétaires (ESES, Euroclear UK & Ireland et Euroclear Bank) seront supportées par la CCI via la Single Gateway qui aiguillera les messages reçus soit vers la Single Platform soit vers la plate-forme propriétaire.

La Single Gateway permettra ainsi aux participants d'effectuer une montée en charge progressive de leur messagerie au format ISO jusqu'à la disparition des interfaces propriétaires qui interviendra avec la mise en place de SP Settlement.

Même si elle a, à terme, un caractère obligatoire, la mise en œuvre des échanges avec la CCI doit conduire chaque participant à faire des choix à la fois techniques et fonctionnels.

Ils devront choisir leur provider de réseau sécurisé, leur infrastructure technique, mais également déterminer leur calendrier de montée en charge des messages au format ISO.

## LA REPONSE DE SLIB

SLIB a fait déjà un grand pas dans le projet en permettant à ses clients de profiter pleinement des fonctionnalités d'ESES (Stream3) et ainsi d'opérer indifféremment en France, aux Pays-Bas ou en Belgique.

Avec la Single Platform, SLIB veut faire du projet d'harmonisation d'Euroclear une réelle opportunité pour ses clients de rationaliser leurs processus de traitement d'opérations, d'optimiser leur organisation et de réduire leurs risques opérationnels.

A cette fin, pour pouvoir en appréhender au plus tôt, tous les aspects fonctionnels et techniques, SLIB assure la surveillance de ce projet depuis 2005. De cette manière, SLIB proposera les meilleures solutions applicatives et techniques afin que ses clients puissent profiter au mieux des facilités offertes par la Single Platform.

Sa compétence reconnue en tant que fournisseur historique de solutions titres, son expérience dans la gestion de nombreux processus de règlement/livraison et dans l'exploitation des flux associés au traitement des opérations financières, font de SLIB un partenaire privilégié pour accompagner les participants d'Euroclear vers la Single Platform.